

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 23 (1986)

**Heft:** 832

**Artikel:** Centre pour requérants d'asile de Cointrin : un journaliste se déguise en "tête de Turc"

**Autor:** Miserez, Marc-André

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023034>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Depuis quelques jours, *China Daily*, quotidien en langue anglaise de *Beijing*, est en vente en Suisse. Il s'agit d'une édition paraissant à Londres avec de la matière transmise par satellite, ce qui garantit la "fraîcheur" de la marchandise.

\*\*\*

Le bimestriel *Steinbock* (Bouquetin), du canton de Nidwald, va disparaître. Ce magazine du parti socialiste paraissait depuis 1974. Sa disparition menace le magazine lucernois *Klatz* car il y avait des pages communes.

\*\*\*

On trouve des éditions "pirates" de livres sur les marchés suisses allemands. Les procédés modernes d'impression facilitent l'édition de tels ouvrages au détriment bien sûr des auteurs et des éditeurs.

## ECHOS DES MEDIAS

L'administration de la ville de Berne publie un bulletin d'information *Bern intern* diffusé selon le procédé "boule de neige". Moins de 250 exemplaires sont imprimés chaque jeudi. Les destinataires font tirer ensuite le nombre d'exemplaires qu'ils jugent pour eux nécessaire.

\*\*\*

Le bulletin de la Société suisse des sciences de la communication et des mass media a consacré l'essentiel de sa première édition de l'année aux radios locales. On peut y lire, que les membres du groupe de travail chargé de suivre les essais, estiment le crédit annuel de 300 000 francs, qui lui est alloué, comme insuffisant pour mener à bien leur tâche.

## CENTRE POUR REQUERANTS D'ASILE DE COINTRIN Un journaliste se déguise en "tête de Turc"

(mam) La méthode Wallraff fait des émules : déguisé en requérant d'asile turc, un journaliste du *Courrier* s'est laissé "interner" pour un week-end au Centre d'accueil de Cointrin. Dans une récente édition (DP 830), nous demandions "plus de transparence" au sujet de cette institution, que certains n'hésitent pas à qualifier d'illégal. A lire le récit que livre Patrice Mugny dans *Le Courrier* et *La Liberté* du 10 septembre, il semble que les craintes émises par les organismes qui défendent le droit d'asile soient largement fondées, et ceci malgré les déclarations rassurantes du Conseil d'Etat genevois.

Usant d'un habile stratagème destiné à faire croire qu'il a détruit son faux passeport et son billet dans l'avion qui l'amenait de Turquie, Ali (pseudonyme de P. Mugny) se présente à la douane de l'aéroport le samedi 6 septembre aux environs de 13 heures 15. "Je Turc, demande l'asile politique", articule-t-il avec un accent soigneusement étudié. La première réaction de l'officier de service est plutôt agressive : "L'ambassade a autre chose à faire que de vérifier l'adresse de vos parents en Turquie, vous allez remonter dans le premier avion". Toutefois, s'étant présenté à la frontière, Ali ne peut pas être considéré comme immigrant illégal. Il va donc être transféré au Centre.

A aucun moment, les fonctionnaires de la douane ne s'enquêtent des raisons qui ont amené Ali à fuir son pays, bien qu'il ait tenté à plusieurs reprises de se lancer dans des explications. Dans la voiture qui l'emmène au Centre, l'inspecteur lui confie que la Suisse "ne peut accepter que ceux qui sont condamnés à mort". Même assurance de la part d'un garde du Centre qui affirme que 90 % des demandes d'asile sont rejetées ... de quoi frissonner. Heureusement (?) son collègue est persuadé que 90 % des demandeurs deviennent réfugiés statutaires. Même flou artistique au niveau de l'application du règlement : les policiers ne savent pas si Ali a le droit de téléphoner ou non.

Autre surprise et non des moindres : selon les statistiques récentes du Département de justice et police, le nombre de requérants devrait être d'une centaine par mois, soit plus de trois par jour. Or Ali passera 48 heures absolument seul dans le Centre. Où sont donc tous ces requérants ? A l'évidence, un premier tri doit être opéré à la frontière. Par qui ? Sur quelle base légale ? Ces questions restent sans réponse. Se basant sur l'enquête effectuée par la Coordination de défense du droit d'asile, le *Journal de Genève* du 20 août

86 avançait le chiffre de 70 % de requérants expulsés sans autre procédure, souvent avant même de parvenir au Centre. Ali demande aux divers policiers qui se succèdent s'il n'est pas trop difficile de ramener des gens à l'avion, surtout quand il y a des enfants. Réponse de l'un d'eux : "les deux premières centaines, j'ai eu quelques problèmes, depuis ça roule ...".

On se souvient qu'une des principales critiques adressées par les organismes d'entraide à l'encontre de ce Centre portait sur l'isolement des requérants, qui vivent coupés du monde extérieur sans possibilité de contact. Ali aura la chance d'assister à une visite de la Commission consultative pour la question des réfugiés. Lundi matin, la délégation précédée de trois conseillers d'Etat passera exactement dix minutes dans les locaux. Caché dans les toilettes de peur d'être reconnu, Ali-Mugny n'intéresse visiblement pas ces messieurs dont aucun ne demande à le rencontrer. Un peu plus tard arrive une dame porteuse de listes des avocats genevois et de certains organismes de défense du droit d'asile. Rédigées en français uniquement, ces listes sont d'abord réduites dans les armoires avant que l'officier de faction ordonne de les placarder. Ali aura donc la chance de les consulter ... mais que dire de tous ceux qui l'ont précédé ? Comment se fait-il que les délégués de la Commission consultative qui viennent de visiter les lieux n'aient apparemment pas remarqué l'absence de ces listes ?

Aux environs de onze heures ce lundi matin, la supercherie finit par être découverte. Patrice Mugny aura donc passé un peu moins de 48 heures dans la peau d'un requérant, sans toutefois pouvoir en partager les angoisses. Car à la peur du refoulement s'ajoute inmanquablement la pénible impression laissée par le confort très relatif du bâtiment d'attente, situé à 2-300 mètres de la piste principale de l'aéroport.

On imagine aisément la situation d'une famille avec un bébé. Les parents sont minces, la télévision fonctionne sans arrêt et les toilettes ont des fuites.

Seul bon point à décerner au Centre de tri : le personnel. Bien que formés pour surveiller et non pour accueillir, les policiers de garde se sont tous montrés extrêmement sympathiques et chaleureux, l'un d'eux abordant même les problèmes moraux posés par l'existence des réfugiés sans aucune nuance de xénophobie. Voilà qui doit mettre du baume au cœur de tous ceux dont la sécurité, voire la survie dépendent réellement de leur passage dans ces lieux. Mais pour tous les autres, ceux qui n'auront même pas la "chance" de parvenir jusque là ?

# Domaine Public

Hebdomadaire romand  
18 septembre 1986  
Vingt-troisième année

**Rédacteur responsable :**

Jean-Daniel Delley

**Rédacteur :** Marc-André Miserez

**Ont collaboré à ce numéro :**

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon.

Point de vue : JeanLouis Cornuz.

**Abonnements :**

60 francs pour une année

20 francs jusqu'à fin 86

**Administration, rédaction :**

1002 Lausanne, case 2612

1003 Lausanne, Saint-Pierre 1.

**Tél.** 021 / 22 69 10

**CCP** 10-15527-9

**Composition et maquette :**

Domaine public

**Impression :**

Imprimerie des Arts et Métiers SA

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Un véritable cauchemar

... Je vous disais : un sentiment de *consternation* en lisant le *Sankara* de Ziegler et J. Ph. Rapp ...

C'est que les chances de réussite de cet homme, qui semble honnête, lucide, intelligent, énergique, paraissent si minces !

Ziegler parle quelque part du "crédit presque désespéré que lui font les plus humbles"... Or je n'arrive pas à me défendre du sentiment que le *presque* est l'expression plus de l'optimisme inaltérable de Z. que d'une vue réaliste des faits. "La vie de Sankara, de sa famille, des principaux dirigeants du CNR est constamment menacée", écrit encore Ziegler. Ceci veut dire que Sankara se trouve confronté à l'alternative suivante : ou bien se laisser assassiner, comme Allende; ou bien créer une police toute puissante et installer un régime répressif, comme semble-t-il Castro - existe-t-il une troisième voie ? Peut-être. Après tout, le livre de Ziegler et de Rapp se propose précisément de rendre possible cette troisième voie, en suscitant des sympathies pour le Burkina-Faso et pour Sankara, et en ce qui me concerne, il y réussit fort bien. Malheureusement, il n'y a pas que les hommes. "La moyenne des pluies en 1983 était de 20 millimètres au Sahel. Or il faudrait 400 millimètres pour récolter plus que quelques tiges calcinées". Est-il bien sûr qu'il en ira différemment en 1993 ? Oui, si le Burkina-Faso reçoit l'aide nécessaire, lui permettant d'irriguer, d'engraisser les sols, de reboiser - et une aide *désintéressée*, ne visant pas à une exploitation "neo-colonialiste". Il faut espérer envers et contre tout ! En tout cas, il faut lire le livre de Ziegler (1).

A part quoi, à ne rien vous cacher, j'ai reçu un coup dont je doute que je ne me relève jamais.

Suite à l'affaire Paschoud, M. Werner (vous vous souvenez : Werner et Marejko, alias *Max et Moritz* : *De la misère intellectuelle et morale en Suisse romande*) s'est fendu d'un factum - dont les éditeurs, n'écouterant

que leur sens commercial, n'ont pas voulu - intitulé : *L'expression sanctionnée*.

Ca m'a pris là !

J'y ai appris qu'en Suisse romande, la presse est "uniformément et exclusivement orientée à gauche".

Parmi les innombrables sous-marins qui sillonnent les eaux des médias, "un nom (mérite) d'être mentionné, celui de Pierre Béguin, qui présida vingt ans durant aux destinées de la *Gazette de Lausanne*" !

Et dire que du temps où il refusait les annonces payantes du Mouvement contre les armes atomiques, je ne m'en étais jamais douté. Or c'est qu'il n'est pas seul : suite à son action sournoise et délétère, c'est toute une série de *cryptos* qu'on trouve aux postes de commande : François Gross de *La Liberté* de Fribourg ; Jean-Marie Vodoz, Gaston Nicole - j'en passe et des meilleurs !

Je répète : la presse est *uniformément* et *exclusivement* orientée à gauche. Un véritable cauchemar ! Moi qui lis parfois le *Nouvelliste valaisan* (en rentrant d'Italie, à Bourg St. Pierre), là de nouveau, sans M. Werner, je n'y voyais que du feu. Ce que c'est, tout de même, que d'être un professeur à l'Université, et fils ou neveu ou petit-fils de professeur à l'Université, et beau-fils de professeur à l'Université (ces trucs-là, on croirait pas, c'est héréditaire, comme l'alcoolisme chez les Rougon-Macquart) ! On finit par être rompu aux techniques de la lecture au second degré ... de la polysémie !

Bien sûr, il faut encore une intelligence merveilleusement pénétrante.

En tout cas, vous voilà avertis : si vous ne vous en tenez pas au *Pamphlet*, à la rigueur à *La Nation*, vous allez être intoxiqués.

JC

(1) *Un nouveau pouvoir africain* par Jean Ziegler. Entretiens avec Jean-Philippe Rapp Favre éditeur 1986.